

FR ▾



Les loges de la nature

La nature vous accueille chez elle

✉ ↗

Tout les posts

En pratique

Le projet pas-à-pas

A faire dans les environs

Chantiers participatifs

Q



Les loges de la nature · 5 juil. 2021 · 2 min de lecture

14 - L'Isolation

Dernière mise à jour : 17 juil. 2021

Nous avons assez vite opté pour commencer l'isolation en parallèle de notre avancée du toit, afin de renforcer le mur droit tout en laissant à la partie penchée le temps de sécher. Nous avons donc fait en alternance chaque demi-journée deux tours de mèches pour le toit puis l'isolation le reste de la demi-journée.

L'isolation se fait par l'extérieur. D'une épaisseur d'environ 10 cm elle se compose de chènevotte et de béton de chaux.

L'isolation ne part pas du sol, mais démarre de la hauteur des pierres de la semelle, nous avons donc étayé avec des planchettes (heureusement nous en avons plein de récup. de palettes !) et commencé à poser l'isolant. Après quelques tâtonnements nous avons trouvé la méthode idéale grâce à nos fameux panneaux de chantiers. Ils sont grands, souples et rigide - on l'a déjà dit - et encore une fois c'est parfait pour bien déposer la matière à l'épaisseur voulue. Cela permet de tasser un peu, mais pas trop, d'épouser la forme de la kerterre et de faire quelque chose de vraiment uniforme.

A noter: il est intéressant de faire des sourcils pour pouvoir venir poser l'isolant autour et sur les fenêtres et carreaux de verres. Les nôtres n'étant pas hyper efficaces, nous les avons doublé avec nos fameuses plaques souples qui ont trouvé une utilité de plus.



A ce jour, il nous reste encore à faire l'isolation de la partie toit pour laquelle nous recevrons le matériel nécessaire le 19 juillet, nous pourrons alors poursuivre les travaux extérieurs !

Les étapes qui suivront seront les sourcils pour guider l'eau, la casquette au dessus de la porte et les différents enduits, dont l'enduit final, très important pour bien que l'eau puisse déperler.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre sur le chantier fin juillet pour voir et apprendre cette étape cruciale.

[Le projet pas-à-pas](#)



Les loges de la nature
Lieu dit Fayot
03250 St Nicolas des Biefs



06 72 72 12 20 / 06 10 36 18 90
Merci de nous laisser un message



[Conditions générales de vente](#) [Mentions légales](#) [Politique en matière de cookies](#) [Politique de confidentialité](#) [Conditions d'utilisation](#)

© 2021 par Les loges de la nature. Crée avec [Wix.com](#)